

IDENTIFICATION DU PROJET

<i>Identification du projet</i>		
Nom du projet	Renforcement des mécanismes intégrés de protection des groupes vulnérables	
	Portée géographique du projet est nationale	
Typologie	Adaptation	
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet	21 Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femmes, jeunes, autochtones)	
Localisation du projet	Likouala – Sangha - Cuvette- Cuvette Ouest et la Lekoumou	
Durée du projet	Date de début du projet : 05 janvier 2019 Date et fin du projet : 08 janvier 2022	
<i>Porteur de projet</i>		
Nom et nature du porteur de projet (Entité juridique)	1-Entité(s) légale(s) portant le projet ? Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire Quelle(s) est (sont) la nature du (des) porteur (s) de projet : Public	
Point de contact du projet	Nom (Mr/Ms) : EKOLOBONGO AKOLI Prénom : Raphaël	E-mail : akoli2014@gmail.com Mobile : 06 947 42 95
Partenaire 1 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom et Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 2 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom et Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
<i>Contenu du projet</i>		
A-Description des projets	Dans le but de réduire la vulnérabilité des populations congolaises, le MASAH s'engage à prendre des mesures pour renforcer l'action sociale en faveur des groupes vulnérables afin d'assurer leur pleine participation dans le développement économique et sociale. Les activités suivantes seront menées :	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration et adoption d'un guide de travail social des agents des Circonscriptions d'Action Sociale et des Services Sociaux Spécialisés et de Catégorie ; ▪ Dotation des Direction départementales des affaires sociales et des CAS en équipement et moyens roulants ; ▪ Formation des agents ; ▪ Extension de 29 à 165 des comités communautaires de protection de l'enfant et la formation de leurs membres ; ▪ mise à jour du Plan d'action national pour l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones ▪ Elaboration et validation du cadre stratégique pour le renforcement de la famille ; ▪ Mobilisation sociale nationale contre le mariage précoce et contre la discrimination à l'égard des peuples autochtones.
B-Enjeux des projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du bassin du Congo Ce projet va intervenir dans le renforcement de la résilience des communautés face aux changements de tout genre. Il sera mis un accent particulier sur l'autonomisation des populations surtout des autochtones par la promotion des activités génératrices de revenus durables. Pour ce faire, il sera nécessaire de former et d'équiper les travailleurs sociaux des circonscriptions d'action sociale qui seront concernées dans les zones d'implémentation du projet.
C-Objectifs des projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'action sociale en faveur des groupes vulnérables afin d'assurer leur pleine participation dans le développement économique et sociale. ▪ Renforcer les capacités d'intervention des travailleurs sociaux au moyen des mécanismes intégrés de protection des groupes vulnérables.
D-Population Cibles des projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les groupes vulnérables de 5 départements de la République du Congo ; ▪ Les travailleurs sociaux et les structures sociales de la zone du projet.
E-Impacts des projets	<p>- Impacts généraux La mise en œuvre de ce projet permettra au MASAH d'agir directement dans le cadre de la consolidation de la cohésion sociale ainsi que de la prise en compte des ODD 10 (réduction des inégalités) et 1 (en finir avec la pauvreté sous toute ses formes et partout).</p> <p>- Impacts spécifiques ✓ <i>Impact environnemental</i></p>

	<p>Compte tenu du fait que les zones de projet se trouvent dans les zones forestières, les activités qui vont s'y dérouler vont surement impacter les relations que les bénéficiaires ont avec leur environnement. Le projet mettra en avant les activités de protection de l'environnement et du respect de l'écologie en relation avec l'ODD 13 (agir urgemment pour combattre le changement climatique).</p> <p>✓ <i>Impact social</i> Il s'agit d'améliorer substantiellement les conditions de vie des populations vulnérables en général et des autochtones en particulier. Etablir les relations moins conflictuelles les communautés bantou et autochtone.</p> <p>✓ <i>Impact économique</i> Le projet va favoriser le pouvoir économique des ménages peut augmenter la consommation et booster en même l'économie locale au niveau des zones de projet. Ceci pour permettre le Congo d'agir par rapport à l'ODD 8 qui est de promouvoir une croissance durable et inclusive, l'emploi et le travail décent pour tous.</p>	
<i>Aspect économique</i>		
Budget du projet	125 millions de F CFA	
Génération de revenu	Est-ce que les projets génèrent du revenu ? Non	
Estimation des revenus	Sur combien d'année, avez-vous estimé les revenus ? Total des revenus sur cette période : _____ (en devise locale)	
Estimation des coûts fixes (Achat de matériel, location, les salaires etc...)	Coûts Fixes (en devise locale)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration et adoption du guide : 5.000.000 frs CFA ▪ Achat du matériel de sensibilisation et l'équipement en moyen roulant DDAS et CAS : 100.000.000 frs ▪ Formation et déplacement : 5.000.000 frs CFA ▪ Elaboration et validation du cadre stratégique: 5.000.000 frs CFA ▪ Sensibilisation et déplacement 10.000.000 frs CFA